

Comité technique de réseau du 18 octobre 2022

"Perspectives d'évolution du réseau PIE/domaine : résultat de l'appel à expérimentations"

La note n° 2022-07-2139 du 18 juillet dernier proposait aux Directions régionales et départementales des finances publiques (hors IDF et OM) de faire acte de candidature, avant le 16 septembre, pour expérimenter les formules d'organisation issues des propositions du groupe de travail 2021 sur les perspectives d'évolution du réseau PIE/Domaine.

Ces formules d'organisation ont été présentées lors du précédent CTR du 4 juillet (PRIE fonctionnel ou hiérarchique et SLD antennes régionales rattachées fonctionnellement ou hiérarchiquement à la DRFiP).

Conformément à la demande des organisations syndicales, la présente fiche porte à leur connaissance la liste des directions d'expérimentations.

I/ Les expérimentations se dérouleront dans cinq régions... :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Normandie ; Provence-Côte d'Azur ; Bretagne ; Occitanie.

II/... et permettront d'expérimenter toutes les formules proposées... :

1/ Le « pôle régional immobilier de l'État » (PRIE) :

- placé sous l'autorité fonctionnelle du RRPIE : DRFiP PACA
- placé sous l'autorité hiérarchique du RRPIE : DRFiP ARA, Normandie, Bretagne, Occitanie¹.

2/ Les SLD « antennes régionales »:

- rattachés fonctionnellement à la DRFiP PACA : SLD des DDFiP des Hautes-Alpes (04) et des Alpes de Haute Provence (05) ;
- rattachés hiérarchiquement à la DRFiP ARA : SLD des DDFiP de l'Ardèche (07) du Cantal (15) et de la Haute-Loire (43)
- rattachés hiérarchiquement à la DRFiP Normandie : SLD des DDFiP de l'Orne (61) et de l'Eure (27)

III/... avec un panel représentatif de la diversité des services et en laissant des marges de manœuvre aux expérimentateurs :

Comme souhaité par la DIE, le cadre des expérimentations :

- bénéficiera d'un panel représentatif des différents contextes régionaux ;
- impliquera des « petits SLD » comme antennes régionales ;
- permettra, à l'intérieur des schémas proposés, de tester différentes formules d'organisation et de fonctionnement interne du PRIE ainsi que de modes de fonctionnement entre le PRIE et les SLD antennes (protocoles locaux) ;

Comme indiqué dans la fiche du précédent CTR, les expérimentations seront lancées à l'automne pour un bilan au printemps, qui sera notamment présenté en groupe de travail avec les organisations syndicales (date à fixer).

¹ La DRFiP Occitanie expérimente la formule du PRIE hiérarchique depuis le 1^{er} septembre 2021. En raison de ce caractère précurseur, elle a été retenue pour expérimenter également la nouvelle formule du trilogue de gestion.